

CREPS DE MONTPELLIER / LANGUEDOC-ROUSSILLON

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT, BP JEPS

INFORMATION

ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (APT)

option : **Tourisme Sportif (TS)**
Club Méditerranée (CM)

Descriptif de la formation

A conserver par le candidat

LES PREROGATIVES DE L'ANIMATEUR D'ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS TITULAIRE DU DIPLOME :

Il exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant .Il acquiert des compétences dans l'initiation des activités de sports collectifs, de sports de raquettes, de pleine nature et de gymnastique d'entretien avec un public enfant, adolescent, adulte, sénior

SUPPORT DE LA FORMATION

Le **C**entre de **R**essource et d'**E**xpertise pour la **P**erformance **S**portive du Languedoc Roussillon (CREPS).

La **D**irection **R**égionale de la **J**eunesse et des **S**ports et de la **C**ohésion **S**ociale du Languedoc – Roussillon Club Méditerranée (DRJSCS).

LA FORMATION :

En centre travail en transversalité sur les unités capitalisables de la formation en vue d'acquérir des compétences et une professionnalisation vérifiés en entreprise.

BPJEPS APT Tourisme sportif : plus accès vers la pleine nature

BPJEPS APT Club Med : plus accès vers l'animation

LES DATES :

Dépôt des dossiers d'inscription :
Tests de vérification des pré-requis :
Epreuves de sélections :
Positionnement :
La formation :

TOURISME SPORTIF	CLUB MEDITERRANEE
27 Aout 2012	27 Aout 2012
1^{er} oct 2012	1^{er} oct 2012
2-5 oct 2012	2 au 5 oct 2012
26 Novembre 2012	22 octobre 2012
26 novembre au 8 septembre 2013	22 octobre 2012 6 Decembre 2013

LIEU DE LA FORMATION

CREPS DE MONTPELLIER

Établissement public du ministère de la Santé et des Sports

Site de Montpellier

2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER

Tél 04 34 88 30 00 Fax 04 67 52 37 51.

E-mail : cr034@jeunesse-sports.gouv.fr

Site de Font-Romeu

B.P. 88 66123 FONT-ROMEUE Cedex

Tél 04 68 30 83 20 Fax 04 68 30 83 22

E-mail : cnea@jeunesse-sports.gouv.fr

<http://www.creps-montpellier.org>

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Animer et encadrer les activités physiques liées au plein air, à la gymnastique d'entretien, aux sports ludiques en liaison avec l'environnement spécifique ;
- Participer à l'organisation du fonctionnement d'une structure ;
- Mettre en œuvre un projet d'animation ;
- Gérer des équipements sportifs spécifiques ;
- Accueillir un public, maîtriser l'outil informatique.

CONTENUS DE LA FORMATION EN CENTRE

La formation au BPJEPS APT comporte **10 Unités capitalisables (UC)** qui font l'objet d'une évaluation. Leur certification se fait au travers de 3 épreuves.

Tourisme Sportif :

Cette formation se déroule en alternance sur une durée de **1365 heures**, dont **875 heures** en centre de formation et **490.** heures en entreprise.

Club Méditerranée :

Cette formation se déroule en contrat de professionnalisation sur une durée de **2209 heures**, dont **844 heures** en centre de formation et **1365.** heures en entreprise.

Présentation des 10 Unités Capitalisables : (*Validation par UC Capitalisable (10)*)

UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des différents publics

UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

UC 5 : être capable de préparer une action d'animation

UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une animation

UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles

UC 8 : être capable de conduire une action éducative

UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques de la spécialité

UC10 : être capable d'exercer son activité professionnelle en harmonie avec son environnement, de concevoir et de conduire des actions d'animation en relation avec la spécificité du milieu concerné

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PRE-REQUIS

Condition d'inscription :

- être âgé de 18 ans au moins à la date de vérification des pré-requis ;
- être titulaire de l'AFPS ou du BNS ou du PSC1 **obligatoire** ;
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier ;
- **certificat de vaccinations à jour** (DTP,BCG avec monostest de contrôle datant de moins de trois mois) ; **obligatoire**
- Attestation de recensement et Journée d'appel à la défense **obligatoire** ;
- justifier d'une ou de plusieurs expériences dans l'animation,
- avoir un vécu sportif.

Pré-requis spécifiques :

LES EPREUVES DE SELECTION SONT COMMUNES AU TOURISME SPORTIF ET AU CLUB MEDITERRANEE.

EPREUVES PREALABLES A LA FORMATION :

Les tests d'exigences préalables (T.E.P.)

Ces T.E.P. (définis dans les textes réglementaires) vérifient que le candidat a le niveau requis pour accéder à la formation.

Ils consistent en :

<p>1) LUC LEGER : Atteindre le palier 5 pour les femmes et le palier 7 pour les hommes ou présenter une attestation de réussite à ce test. Cette épreuve est éliminatoire. (épreuve progressive de course continue à palier d'une minute)</p>	<p><u>Prise en compte :</u> Cette épreuve permet de valider les exigences préalables. Si les exigences préalables sont vérifiées, le jury attribuera une note en fonction du palier atteint. Cette note sera prise en compte pour la sélection .</p>
<p>2) Tests de motricité : Cette épreuve est éliminatoire. (réussite de 6 tests sur 7 au minimum)</p>	<p><u>Coordination – endurance</u> : test de la croix (2 essais) Sur 30'', départ pied joint au centre d'une croix, passer à deux pieds sur chaque branche de la croix dans l'ordre numérique pré-établi, en passant chaque fois par le point central de départ. Critères de réussite : 7 cycles minimum (cycle = aller-retour au centre sur chaque branche de la croix) <u>Coordination</u> : 5 foulées bondissantes, départ pieds décalés, aller le plus loin possible (2 essais) Critères de réussite : 12 m pour les garçons 10 m pour les filles <u>Vitesse-coordination</u> : navettes en aller et retour sur 4 fois 10m chronométrées <u>Longueur sans élan</u> : réaliser un saut sans élan départ pieds joints (2 essais) Critères de réussite : 2m50 pour les garçons et 2m pour les filles <u>Vitesse avec obstacles</u> : courir le plus rapidement possible en franchissant 5 haies (G : 0,76m ; F : 0,60m) avec un écart de 7m50 pour les G et 6m50 pour les F Critères de réussite : moins de 6 secondes pour les garçons et les filles <u>Lancer</u> : lancer le plus loin possible le vortex</p>

La réussite au test d'habileté VTT est obligatoire

Critères de réussite : 40m pour les garçons et 20m pour les filles

Adresse: lancer 3 médecines balls dans une cible à 7m (G : 5kgs ; F : 2kgs)

Lancer : touche de football

Parcours d'habileté en VTT

Descriptif du test de maniabilité

Zone 1 (composé de 5 segments aménagés artificiellement et naturellement) :

Segment 1 : « savoir rouler droit en équilibre » sur terrain plat.

Consignes : Départ un pied au sol, rouler dans un couloir de 0,50 mètres sur 5 mètres de long.

Critères de réussite : ne pas sortir du couloir avec les roues et ne pas mettre un pied à terre.

Segment 2 : « savoir diriger son vélo » sur terrain plat.

Consignes : Slalom décalé de 5 quilles et slalom aligné de 5 quilles.

Critères de réussite : ne pas faire tomber les quilles et ne pas mettre un pied au sol.

Segment 3 : « sprint et freinage » sur terrain plat.

Consignes : Prise d'élan sur 20 mètres (réaliser un sprint) puis passage en roue libre sur 5 mètres, enfin freiner pour s'arrêter dans un carré de 2 mètres.

Critères de réussite : réaliser un sprint et freiner, arrêter son vélo sans le faire sortir du carré.

Segment 4 : « savoir passer sous une ru-balise qui se situe à hauteur +/- d'une selle »

Consignes : se mettre en position du cavalier, ou en appui sur une pédale ... (distance entre la ru-balise et le sol +/- 1m50 mètres).

Critères de réussite : ne pas poser de pieds à terre et ne pas toucher la ru-balise.

Segment 5 : « équilibre » prise et dépose d'un objet en restant sur le vélo sur terrain plat.

Consignes : attraper un bidon, rouler avec sur 5 mètres, puis le déposer au sol dans un cercle.

Critères de réussite : ne pas poser de pieds à terre, rouler avec le bidon dans la main sans poser celle-ci sur le guidon, puis le

	<p>déposer dans un espace matérialisé.</p> <p><u>Zone 2</u>: elle est composée de 5 segments naturels : c'est une zone balisée en « couloir » rubalise de chaque côté, largeur du couloir de 1mètre à 1,30 mètre maxi, dans laquelle il y a 5 segments où l'on retrouve les fondamentaux techniques suivants : rouler à vitesse lente en conservant son équilibre (pédalé-freiné). Garder l'adhérence des roues en montée et en descente, descente et montée d'une pente raide. Franchissement d'obstacles naturels (racine), virage en épingle.</p> <p><u>Exigences</u> : Faire le moins de pieds à terre possible (un par segment) afin de pouvoir obtenir la note de 5/10. (2 zones de 5 segments.)</p>
--	--

Les épreuves de sélection :

Ces épreuves permettent un classement des candidats ayant réussi les T.E.P. et une sélection en fonction des places disponibles.

Ils consistent en

<p>1. <u>EPREUVE ECRITE ET /OU ORALE</u> : durée 1h30. Culture générale .</p>	
<p>2. <u>EPREUVE ENTRETIEN</u> (pour ceux qui ont choisi le tourisme sportif) : durée : 25 minutes (exposé du dossier : 5mn, entretien : 20mn).</p> <p>3. <u>EPREUVE-ENTRETIEN</u> (pour ceux qui ont choisi le club méditerranée) : durée 15 min avec un responsable de la structure Club Méditerranée</p>	<p>S'effectuera à partir d'un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV : Etat Civil, Etudes effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle - Expériences dans le domaine de l'animation (si elles existent) ; - Niveau de pratique sportive (disciplines pratiquées) ; - Lettre de Motivation et projet professionnel.
<p>4. <u>EPREUVES PRATIQUES</u> :</p>	<p>-Course chronométrée de 300m : test d'endurance lactique. (1min pour les filles et 50 secondes pour les garçons). -VTT : randonnée sportive (10-15km) sur terrain vallonné. <u>AVOIR SON PROPRE MATERIEL</u> -Test de Luc léger : aller à son palier maximum</p>

Description du test de Luc Léger : Le test de Luc Léger est une course-navette qui se déroule entre deux lignes parallèles distantes de 20 m. Réglée par des signaux sonores, la vitesse de course augmente progressivement : elle est de 8 km/h pendant les deux premières minutes, et ensuite augmente de 0,5 km/h par minute. A l'exception du premier palier qui dure deux minutes, chaque palier correspond à une minute de course.

Barème de L'épreuve :

NUMERO DE PALIER	NOTE / HOMME	NOTE / FEMME
6		7
6,5		8
7	6	9
7,5	7	10
8	8	11
8,5	9	12
9	10	13
9,5	11	14
10	12	15
10,5	13	16
11	14	17
11,5	15	18
12	16	19
12,5	17	20
13	18	
13,5	19	
14	20	

Le positionnement

Le positionnement permet de situer le candidat admis à entrer en formation afin de construire un parcours individualisé. C'est une évaluation du candidat au regard des compétences attendues en fin de formation (allègements de formation possibles en fonction des résultats)

LES TARIFS : Mention : TOURISME SPORTIF

- Financement personnel dans le cadre de la formation professionnelle initiale (autofinancement, participation de l'Etat) : **5950€** sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration
- Possibilité de financement dans le cadre du Programme Régional Qualifiant (sous certaines conditions)
- Apprentissage : contrat de travail avec prise en charge des frais de formation

LES TARIFS : Mention : CLUB MEDITERRANEE

Contrat de professionnalisation avec le Club Méditerranée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Equivalences / Allègements / Dispenses

- **Tronc Commun 1^{er} ou 2^{ème} Degré → dispense des UC 1, UC 2, UC 3**
- **UFG du BEATEP → dispense des UC1 et UC 4**
- **UFP du BEATEP → dispense des UC 2 et UC 3**

D'autres dispenses existent, diplômes fédéraux par exemple, mais sont spécifiques à certains diplômes et sont mentionnés dans les annexes des arrêtés de création des diplômes.

Pour les équivalences des diplômes étrangers, les demandes passent par votre DRJSCS de résidence puis pas la commission nationale des équivalences du ministère.

Pour toute autre question sur les équivalences, contacter le service des examens de la DRJSCS (*DRJSCS Montpellier : 04 67 10 14 00*).

***DRJSCS : Direction Régionale de Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale*